

LE CHAKOUAT



Lettre d'information n°75 - Mars 2023 - n° ISSN : 2100-1936

Editorial

Premier Chakouat en 2023!

Beaucoup de mouvement de personnel en fin 2022 et début 2023. L'équipe tuit-tuit- a été largement remaniée ; ruptures conventionnelles pour 4 agents de l'équipe et pour diverses raisons louables. La nouvelle équipe (pas tout à fait nouvelle puisque Erwan et Gaspard sont toujours là pour guider les jeunes recrues) est opérationnelle et le suivi des tuit-tuits a pu être réalisé dans de bonnes conditions.

Samantha nous a aussi quittés, laissant le Centre de soins à de nombreux bénévoles encadrés par Julie.

Pour ceux qui fréquentent la SEOR à St André de temps en temps, vous avez pu aussi remarquer la présence d'écovolontaires. L'écovolontariat est une forme de soutien à des actions de recherche, de protection et de conservation se déroulant directement sur le terrain. La SEOR accueille ces jeunes pour quelques semaines ou quelques mois.

Bref, la SEOR se renouvelle, s'organise et vit

Et ce premier chakouat 2023 est rédigé juste avant les «Nuits sans lumières» au cours desquelles nous comptons tous sur vous - adhérents, bénévoles, famille, amis ou collègues -pour faire que cette année ne soit pas catastrophique pour les échouages de pétrels. La lune noire (nouvelle lune) va coïncider avec le pic d'envol des Pétrels de Barau ; et si la météo est défavorable (nuages bas, pluie, brouillard), nos oiseaux auront beaucoup de mal à atteindre la mer et risquent de peupler nos villes et nos jardins.

Alors, éteignez vos lumières (et de cela, je ne doute pas !) et faites éteindre toutes les lumières qui, pourraient les attirer, interpelez vos élus (la SEOR le fait déjà, mais des électeurs ont du poids !), conseillez aux magasins, restaurants, hôtels, entreprises et clubs sportifs proches de chez vous de limiter leurs éclairages,et «patrouillez» le soir pour essayer de récupérer les oiseaux qui auraient raté leur envol.

Bon courage et sauvons nos pétrels.

Le Président : Christian Leger

Sommaire

- 2 Brèves/Actus
- 4 Pollution Lumineuse
- 5 Bilan saison Puffin
- 6 Saison d'échouage 2023
- 7 Présentation de Camille
- 8 Refuge LPO Peï
- 9 Endémic@s
- 10 Présentations de Florian et Loïc
- 12 Lutte Perruche à collier
- 14 Sauvetage au Centre de soins

Portfolio



Héron Strié

Lieu : Cap LaHoussaye

Photographe : A.NOUK

Appareil : Canon G16 Power Shot

Envoyer vos photos à : photos@seor.fr

LA SEOR EST SUR



Petite nouveauté pour 2022 !

On a décidé de sortir de nos tiroirs, serveurs et autres des vidéos qui pourraient vous intéresser et qui mériteraient d'être vues et partagées au grand public.

On remet donc au goût du jour et à la vue de tout le monde ces vidéos , mini documentaires, court-métrage... A retrouver sur notre chaîne Youtube et à partager autour de vous.

On vous a déjà partagé le court-métrage réalisé durant le programme FEDER ECOPAP sur le Busard de Maillard, le fameux papangue, 17 minutes pour comprendre les enjeux, les menaces, et le travail mené par la SEOR pour cette espèce depuis des années déjà.

Alors n'hésitez pas à aller vous abonner , à partager et à aller regarder nos vidéos !

<https://www.youtube.com/channel/UCzKlqzlrXlQRsgxinPB7lg>



Vous êtes volontaire pour adopter un NAC !

**Toute personne volontaire
souhaitant
devenir famille d'accueil,
doit dans un premier temps
être adhérent à la SEOR et
rencontrer
notre équipe.**



Pour toutes informations contactez la SEOR

Des départs et des arrivées

Ces derniers mois, il y a eu des mouvements dans l'équipe de la SEOR certains salariés sont partis et d'autres sont arrivés. Nous avons dû dire au revoir à Jaime Martinez et Estelle Duchemann qui se sont envolés tout deux pour la métropole, puis trois salariés de très longue date ont également quittés la SEOR pour d'autres projets : Jean François Centon, Damien Fouillot et Samantha Renault. Enfin, c'est Simon Martin Pigeonnier qui nous quitte après quelques mois au sein de l'équipe. Nous ne pouvons que les remercier de l'excellent travail qu'ils ont pu accomplir au sein de la SEOR et nous leur souhaitons à tous beaucoup de joie et de succès dans leurs futurs projets. Quant aux nouveaux, certains se présentent justement dans ce Chakouat, vous pourrez donc en apprendre un peu plus sur les nouvelles têtes de l'équipe !

Fête de la Forêt, a vos agenda

Les 6 et 7 Mai prochains la Mairie de La Possession organise la Fête de la Forêt à la Mairie Annexe de Dos d'Ane. Cet événement vise à promouvoir le patrimoine local et la nature réunionnaise auprès du public tout en leur offrant un moment festif.

À ce titre, le Parc National et des associations agréées de l'environnement sont invités à venir présenter leur association et leurs actions.

La SEOR y tiendra un stand pour présenter nos missions en faveur du Tuit-Tuit notamment, puisque Dos d'Ane est un des points d'entrée de la forêt de la Roche Écrite. Ce sera aussi l'occasion de sensibiliser les habitants de ce village à la lutte contre le Merle Maurice. Venez nombreux !



Fête de la BD

Pour les plus littéraires d'entre vous, vous pourrez vous rendre à la Médiathèque Aimé Césaire de Sainte-Suzanne pour la fête de la Bande Dessinée. Ça se déroule le 31 mars à partir de 18h00 et le 1er avril. Au programme, il y aura des ateliers de dessin, du cosplay, des jeux, des expositions et des rencontres inédites comme Staark et Isia Augustine (illustrateur et dessinateur). Avis aux amateurs de BD !

Merci à EDF Réunion et au Crédit Agricole

Mi-février EDF Réunion nous a proposé de nous donner du matériel de bureau, nous avons pu récupérer une dizaine de bureaux et armoires qui ont permis de remplacer et d'étoffer le matériel parfois vieillissant de la SEOR.

Début mars, c'est le Crédit Agricole de La Réunion qui nous a fait don de chaises et fauteuils de bureau qui nous ont permis également de renouveler notre matériel.

Nous tenons à les remercier pour tous ces dons bien utiles pour le bon fonctionnement de l'association !



Lancement de la Charte Nature&Nuit : pour un éclairage durable

Le 9 décembre 2022 s'est tenu à Kélonia le lancement de la Charte Nature&Nuit en présence de nombreux acteurs. La SEOR a participé à son élaboration avec 5 partenaires : EDF, le CEDTM, Kélonia, le GCOI et le Parc National. Cette charte vise à guider et engager les gestionnaires de parcs d'éclairage dans une démarche de réduction de la pollution lumineuse, afin de réduire les impacts de ce phénomène sur la biodiversité (Pétrels et Puffins, chauves-souris et tortues marines notamment), la santé humaine, la consommation d'énergie et la qualité du ciel nocturne. Pour cela, différents critères techniques sont à respecter concernant la température de couleur des éclairages, leur orientation, leur puissance et le contrôle de leur allumage. Nous espérons que de nombreux projets pourront être valorisés par cette charte ! Plus d'informations : www.natureetnuit.re





La pollution lumineuse est une menace majeure pour les Pétrels et Puffins. Dans le cadre du projet POLLUM, nous déployons un réseau de photomètres connectés sur toute l'île pour mieux suivre et comprendre ce phénomène.

**Aidez-nous à faire grandir ce réseau :
Participez au suivi en accueillant un photomètre chez vous !**

Un photomètre fait la taille d'une grande boîte d'allumettes. Il a besoin d'un endroit :

- ✓ En hauteur et sans éclairage direct
- ✓ D'où on capte un bon signal wifi
- ✓ A moins de 5 m d'une prise électrique

Une fois installé, l'appareil est autonome :
Il mesure la pollution lumineuse en continu chaque nuit et envoie ses données en temps réel via le wifi.



Les données de l'ensemble du réseau seront visibles sur le site www.pollum.re, afin de pouvoir consulter la pollution lumineuse en temps réel tout autour de l'île !

Si vous avez des questions ou souhaitez accueillir un photomètre :
Envoyez-nous un email à contact@pollum.re ou appelez-nous au 02 62 20 46 65

Projet porté par la SEOR avec le soutien de la Fondation Groupe EDF et d'ALBIOMA



SAISON D'ÉCHOUAGE 2023

Nuits sans lumière 2023 : protégeons ensemble le Pétrel de Barau en réduisant la pollution lumineuse !

En 2023, la période d'extinctions que nous recommandons s'étend du 7 avril au 3 mai. Cette année le risque d'échouage des Pétrels de Barau est le plus fort jamais connu, car la nouvelle lune d'avril coïncide avec leur pic d'envol. Nos prévisions indiquent que jusqu'à 1200 Pétrels pourraient être trouvés échoués de début avril à début mai, mais ce chiffre pourrait être largement dépassé si le mauvais temps s'invite au cours de la période ou si aucune réduction des éclairages n'est appliquée. Alors n'hésitez pas à inciter votre mairie ainsi que les commerçants, entreprises et clubs sportifs de votre commune à éteindre leurs éclairages, du 7 avril au 3 mai !



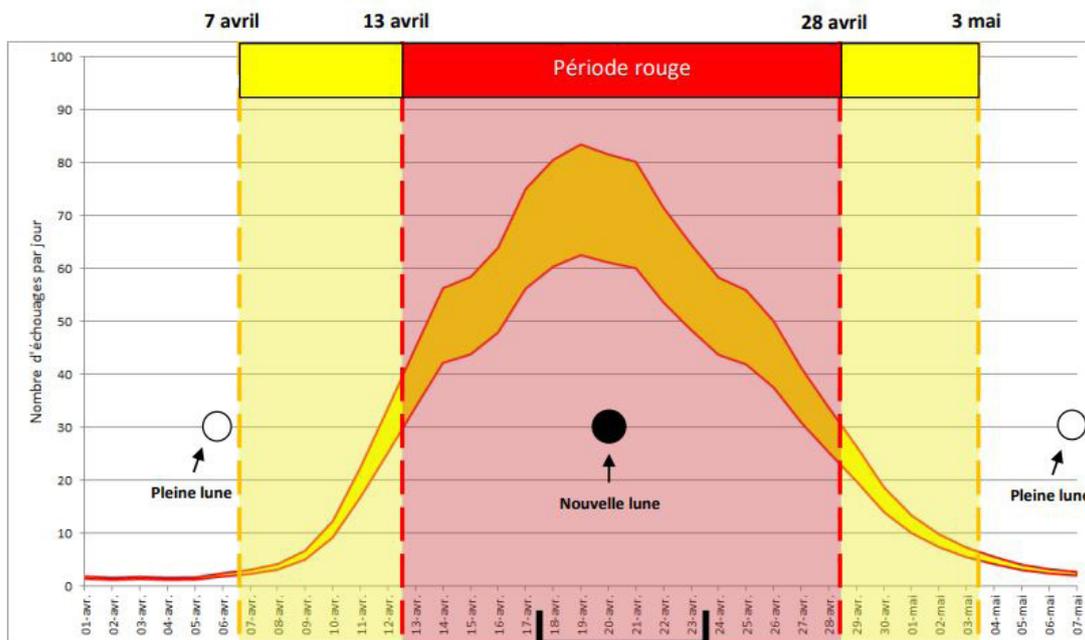
Vous avez trouvé cet oiseau :

- mettez-le dans un carton ;
- ne le nourrissez pas ;
- il sera pris en charge par le Centre de Soins de la SEOR puis relâché rapidement.

Appelez la SEOR au : 0262 20 46 65

SEOR Société d'Études Ornithologiques de la Réunion
www.seor.fr

En cas de découverte d'un oiseau, suivez la procédure ci-dessus !



Pic d'envol + lune noire : jours avec le plus fort risque d'échouage



Bonjour à tous, je suis Camille Fahrner, 32 ans, venue d'Alsace et récemment embauchée par la SEOR, pour mon plus grand bonheur !

Concernant mon parcours : j'ai enchaîné une licence en Biologie à Strasbourg puis un Master en Biologie des organismes et populations, à Dijon.

Durant mes stages de master, j'ai travaillé tour à tour sur la Mésange charbonnière (début officiel de ma passion pour les oiseaux) puis sur le Blaireau d'Europe (expérience qui m'a donné l'envie de redorer l'image des animaux mal-aimés auprès du grand public). Dans cette continuité, j'ai été embauchée en tant que Médiatrice faune sauvage par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Alsace en contrat aidé, après plusieurs années de bénévolat dans l'association ! Ce n'était pas forcément mon « job de rêve » à la base : répondre au téléphone et conseiller les gens pour favoriser la cohabitation avec la faune sauvage de proximité, ou encore pour le sauvetage d'animaux en détresse. Mais finalement c'est une mission qui a tellement de sens et qui aura permis d'éviter la mort de tant d'animaux, aussi bien mal-aimés que protégés !

Avec le temps, chaque salariée du pôle médiation faune sauvage (MFS) de la LPO Alsace a développé ses propres « spécialisations » : les miennes étaient les corbeaux, les cigognes, les pics et les fouines. Mes collègues s'occupaient quant à elles des chauves-souris et des hirondelles, ou du blaireau et du renard.

C'est qu'il y a du boulot dans ce domaine en plein essor, d'autant que la LPO Alsace peut se targuer de posséder un des plus anciens et aguerris des pôles MFS de métropole ! Chaque jour apportait son lot de nouveautés et de découvertes.

Pour fêter mon passage en CDI en janvier 2021 (après 5 ans de contrat aidé), je n'ai eu de meilleure idée que de... demander à partir 2 mois pour réaliser un projet de longue date qui me tenait à cœur : effectuer un écovolontariat dans les îles ! Connaissant la SEOR depuis plusieurs années et ayant déjà rencontré Julie Tourmetz, qui était venue visiter le centre de soins de la LPO Alsace, j'ai jeté mon dévolu sur l'île de la Réunion !

J'ai ainsi passé tout le mois de février 2021 en tant que bénévole soigneuse, et j'ai pu découvrir les petits trésors ailés locaux ! J'ai tellement aimé l'expérience et l'ambiance de cette île que la déprime était au rendez-vous à mon retour en Alsace, et que je n'ai pu résister bien longtemps avant de demander un congé sabbatique dans le but de revenir !

J'ai donc tout de même épaulé mes collègues de la LPO durant la haute saison de l'été, puis je me suis ré-envolée pour 10 mois supplémentaires à la Réunion, où j'ai repris le bénévolat au centre de soins de la SEOR.

C'est ainsi qu'au cours d'une discussion du midi, j'ai entendu le directeur évoquer le projet d'adaptation du programme Refuges LPO, que je connais très bien, sur l'île de la Réunion ! J'ai alors demandé à participer à ces réflexions, à titre bénévole toujours, et ai ainsi pu assister aux deux premières réunions de lancement, en décembre 2021 et février 2022. Ne pouvant plus dégager le temps nécessaire au suivi de ce gros dossier, le directeur m'a alors proposé un contrat pour animer le projet ! Je n'avais même pas osé rêver une seule seconde trouver du travail dans mon domaine ici, et voilà que le destin me souriait !

Mon contrat CDD s'achèverait au 31 juillet 2022, date de mon retour en métropole pour reprendre mon poste à la LPO Alsace. Mais après maintes réflexions, j'ai fait le choix difficile de quitter ce poste, pour rester encore un peu, ayant l'intuition que mon aventure réunionnaise n'est pas encore achevée. Ainsi, j'ai pu reprendre mon poste à la SEOR en contrat aidé PEC au 11 janvier 2023 pour continuer sur ma lancée !

Pour vous présenter plus en détails mon activité au sein de la SEOR :

Je suis animatrice du lancement du programme Refuges LPO Péi à la Réunion. Ce programme consiste à encourager et conseiller toute personne souhaitant rendre son terrain/jardin plus favorable à la biodiversité de proximité, afin de contribuer concrètement et à son échelle, à la sauvegarde du patrimoine naturel réunionnais si riche !

Nous sommes actuellement en phase de test et de développement des supports de communication.

L'inauguration du programme devrait avoir lieu fin 2023 : vous en serez bien évidemment les premiers informés, si vous souhaitez participer à la démarche !

Merci d'avance pour votre implication, et au plaisir de vous rencontrer,

Camille



Avancement du programme Refuges LPO Péi

Nous vous présentons ici il y a tout juste un an, le lancement du programme Refuges LPO Péi sur notre île, premier Outre-mer français à avoir cet honneur. Pour rappel, il s'agit d'un programme phare de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO France), qui a pour but d'inviter toute personne possédant un bout de terrain à le rendre favorable à l'installation de la biodiversité de proximité. Les adhérents au programme pourront ainsi bénéficier d'une expertise et de conseils pour mettre en place des pratiques et aménagements adaptés.

Depuis un an, le travail effectué a consisté en :

- une concertation avec les différents experts naturalistes locaux sur le contenu du programme ;
- la création de supports de communication en lien avec la LPO ;
- la rédaction des « Gestes Refuges » adaptés au contexte réunionnais et des fiches techniques associées ;
- la mise en place et le suivi de 5 sites pilotes pour la phase de test des 15 Gestes Refuges ;
- l'organisation de l'inauguration officielle du programme, prévue pour le 2nd semestre 2023.



Plaquettes décrivant les différents « Gestes Refuges »

Ces missions, toujours en cours à l'heure actuelle, sont menées par Camille FAHRNER, salariée dédiée, embauchée en CDD en 2022 et renouvelée en contrat aidé en janvier 2023.

Les perspectives pour cette nouvelle année sont les suivantes :

Tout d'abord, le Département de La Réunion renouvelle son soutien financier à la SEOR pour ce projet, afin de poursuivre :

- l'expérimentation sur les deux sites pilotes de Mascarin Jardin Botanique et du Jardin de l'État
- de mettre à jour la page Refuges LPO Péi sur le site internet de la SEOR,
- d'organiser l'événement d'inauguration du programme.

Ensuite, la LPO France a engagé un partenariat avec La Poste, qui souhaite également soutenir le projet Refuges LPO Péi à La Réunion par le biais de la création de deux Refuges sur des sites postaux et par la sensibilisation de ses salariés à la protection de la biodiversité de proximité.

Enfin, la prestigieuse enseigne d'hôtellerie Dina Morgabine nous a fait part de son souhait de créer un Refuge au sein de son nouvel hôtel en construction à la Plaine des Palmistes, qui sera baptisé « le Tuit-tuit » et qui aura vocation à soutenir les actions de protection de cet oiseau.

Les enseignants et élèves du lycée Agricole de Saint Paul ont également souhaité déployer la démarche Refuges LPO Péi sur un terrain qui sera géré par les élèves. Ce site servira de lieu d'apprentissage sur le long terme pour l'ensemble des élèves qui suivront ce cursus scolaire.

Plusieurs autres structures et particuliers ont également d'ores-et-déjà manifesté leur intérêt pour participer à ce programme lorsqu'il sera opérationnel ! Des témoignages très encourageants pour l'avenir de ce beau projet !

Si vous êtes intéressé(e) par cette démarche à titre personnel ou dans le cadre professionnel, n'hésitez pas à nous envoyer un message (refuges@seor.fr). Camille se fera un plaisir de vous renseigner !

Camille Fahrner

Endemic@s :



L'aboutissement de ce projet s'est concrétisé par une sortie avec les agents de la SEOR dans la forêt de la Roche Ecrite sur deux jours et en bivouac afin d'être au plus près des Tuit-Tuit. Ce fut l'occasion pour les éco délégués d'observer l'ensemble des oiseaux de la forêt de La Réunion et bien évidemment d'entendre et de voir le Tuit-Tuit dans son habitat.

Gaspard Cellie

Dans la continuité d'un projet pédagogique débuté l'an passé avec 4 établissements scolaires de la ville de Saint Denis (3 collèges et 1 lycée) et en collaboration avec un établissement des îles Canaries, les enseignants ont voulu sensibiliser leurs élèves à l'endémisme.

Pour cela, les professeurs ont proposé aux éco délégués de chaque établissement (14 élèves) de travailler sur le Tuit-Tuit, emblème de la biodiversité et de l'endémisme à la Réunion.



Après une première animation en classe réalisée par un stagiaire de la SEOR dans le cadre de sa formation, Owen Sautron, afin de transmettre les connaissances sur l'Echenilleur de la Réunion, les menaces potentielles et son habitat, les élèves ont pu participer à un salon à la NORDEV :

« Ambition Planète ». Plusieurs stands ont donc été tenus par les élèves afin de présenter le projet « Endemic@s » et le Tuit-Tuit aux 2000 autres éco délégués de l'île de La Réunion.



Tuit-Tuit femelle - Jaime Martinez



L'équipe de la Roche Ecrite accompagnée des éco-délégués montés sur le terrain

PRÉSENTATION

Je me présente, je suis Florian HOARAU.

Depuis toujours passionné par la biodiversité et les sports de nature (VTT descente, escalade, randonnée, apnée, autres explorations sauvages...), j'ai toujours rêvé d'un métier alliant sport et aventure à l'étude et la conservation de la nature. Ainsi, depuis décembre 2022 j'ai rejoint l'équipe « TUIT-TUIT » à la SEOR.

A travers 8 à 9 longues années d'études supérieures, j'ai eu la chance d'étudier la biologie à l'Université de La Réunion et à l'Université LAVAL (Québec, Canada) pour ma licence, avant de me spécialiser dans la biologie marine tropicale pour mon Master (BEST ALI). J'ai ainsi obtenu mes premières expériences de recherches scientifiques en travaillant notamment sur l'écologie des requins à La Réunion à travers différents stages. Il faut croire que cela m'a plu, car j'ai continué en effectuant une thèse de doctorat en me spécialisant sur la croissance individuelle et les stratégies d'alimentation et de sélection d'habitat chez le requin tigre et le requin bouledogue, à travers une méthode exploratoire qui est l'étude de leurs vertèbres (Et oui ! Vous saviez qu'on pouvait « retracer » la vie des requins ou autres poissons d'après l'analyse de leurs vertèbres ???? C'est comme une boîte noire qui garde toute l'information de leurs vies).

Bon, les requins c'est passionnant, mais il n'y a pas que ça qui me fait vibrer ! Un poil botaniste sur les bords, je m'intéresse aussi aux animaux terrestres, aux oiseaux, aux questions d'endémisme ou d'envahissement, à la pollution locale, et aux enjeux d'écologie à La Réunion en général ! Ainsi, en parallèle, j'ai été co-fondateur, et actuellement président, d'une association qui œuvre pour la sensibilisation et la conservation de la nature à La Réunion : l'association BEST RUN ! Avec cette dernière nous effectuons ramassage de déchets, sortie découverte de la nature, programmes de recherches scientifiques (sur le plastique dans l'océan ou l'état de santé des récifs coralliens, par exemple), ou de la mobilisation bénévoles (nous avons la chance de côtoyer beaucoup d'étudiants motivés) pour les chantiers participatifs des autres structures tels que la SEOR, NOI, CEDTM, IRI, etc...

Il y a quatre ans, à travers un chantier de lutte contre le rat organisé par la SEOR, je rencontre l'équipe TUIT-TUIT et son projet fou d'aller en randonnée à la Roche Ecrive, de faire du hors sentier, et de lutter contre le rat avec notamment des lance-pierres et de dormir en forêt. Et en plus cela permet de conserver le TUIT-TUIT qui est un oiseau en danger critique d'extinction et endémique de La Réunion (probablement les autres oiseaux endémiques aussi d'ailleurs)!



Ca y est ! Aventure & exploration de la forêt + sport + action de conservation + espèce endémique : je suis tombé amoureux de ce projet. Après mon doctorat, fin 2022, c'est tout naturellement que j'ai rejoint l'équipe de la Roche Ecrive pour travailler sur la conservation du TUIT-TUIT.

Florian

Bonjour à tous !

Moi c'est Loïc, j'ai 23 ans et je suis salarié à la SEOR depuis mars 2022, certains m'ont déjà sûrement vu en dératisation ! Bon, pour retracer un peu mon parcours, j'ai eu mon BAC en 2017, juste après ça, je suis parti au Canada afin de réaliser des études dans l'environnement pendant 3 ans. Ces 3 ans m'ont permis d'être en contact avec la faune et de découvrir que ce qui m'intéressait le plus était les oiseaux et que je souhaitais travailler dans ce domaine. Après cela, le Covid était présent un peu partout donc j'ai voulu retourner sur mon île, avant de ne plus être en mesure de rentrer. Après ça, j'ai galéré à trouver quelque chose en environnement pendant 1 an et demi quasiment. La structure qui m'intéressait beaucoup était la SEOR, donc j'ai décidé que j'allais faire un stage là-bas afin que les équipes puissent voir de quoi j'étais capable.



Donc j'ai réalisé un stage de découverte avec l'équipe Tuit-Tuit pendant 2 semaines (2 semaines très INTENSES). Malgré la pluie et les hors sentier assez pourris que j'ai pu emprunter, je me suis beaucoup amusé à faire ce stage ainsi qu'à découvrir le Tuit-tuit et puis le feeling était très bien passé avec l'équipe donc ils n'ont pas voulu me laisser repartir ! Me voilà maintenant embauché pour suivre et œuvrer pour la sauvegarde de ce petit oiseau endémique que l'on appelle Tuit-Tuit !

J'ai découvert les chantiers participatifs et franchement, c'est une des périodes où l'on bouge tout le temps et ça, c'est génial ! J'ai pu rencontrer beaucoup de personnes qui étaient super motivées pour agir en faveur du Tuit-Tuit, des superbes rencontres toujours plus intéressantes les unes que les autres et très drôles aussi (surtout avec le lance-pierre) ! Après cela, la saison de reproduction du Tuit-Tuit qui commence, une période un peu moins rapide que la dératisation, mais tout aussi sportive !

Voilà, je suis content de pouvoir protéger les espèces de mon île grâce à mes études et je pense que l'on se croisera plus souvent en forêt qu'au bureau de la SEOR donc à la prochaine en forêt !

Loïc



LUTTE CONTRE LA PERRUCHE A COLLIER, PSITTACULA KRAMERI

La Perruche à collier est une espèce originaire d'Afrique et d'Asie mesurant une quarantaine de centimètres et pesant entre 100 et 150 grammes. De couleur dominante verte, elle possède un bec crochu, une longue queue et, pour les mâles, un mince collier noir, bleu et rose, qui lui a valu son nom. Elle se repère par ses nombreux cris stridents et un vol battu direct et rapide.

Appréciée comme oiseau de cage, l'espèce a été introduite à La Réunion par l'homme dans les années 1970. Occasionnellement observée en milieu naturel depuis son introduction (figure 1), l'espèce serait en voie de naturalisation, c'est-à-dire qu'elle se reproduirait en milieu naturel et constituerait une population autosuffisante. En effet, ces dernières années, les signalements d'individus sont de plus en plus fréquents laissant penser que les effectifs de cette espèce sont en augmentation sur l'île.

point de vue écologique, économique et sanitaire. Agressive, elle pourrait blesser voir tuer les espèces indigènes (paille en queue, chauve-souris, abeille) avec lesquelles elle entrerait en compétition pour l'accès aux cavités dans lesquelles elle se reproduit. Elle pourrait consommer les espèces de flore indigène impactant leur succès reproducteur et causer des dégâts aux fruiticultures. Elle est également vectrice de parasites et de maladies qu'elle pourrait transmettre à l'avifaune locale. Elle pourrait aussi faciliter la prolifération d'espèces exotiques animales et végétales en creusant des cavités favorisant leur nidification (cas du Martin triste) ou en consommant et disséminant des graines.

En 2018, un arrêté préfectoral interdisant le relâché intentionnel ou involontaire d'espèces animales exotiques envahissantes dans le milieu naturel à La Réunion a été pris sur lequel figure la Perruche à collier. En 2021, un second arrêté interdit l'introduction sur le territoire de La Réunion quelque soit l'usage (vente, détention, transport, etc.) d'un

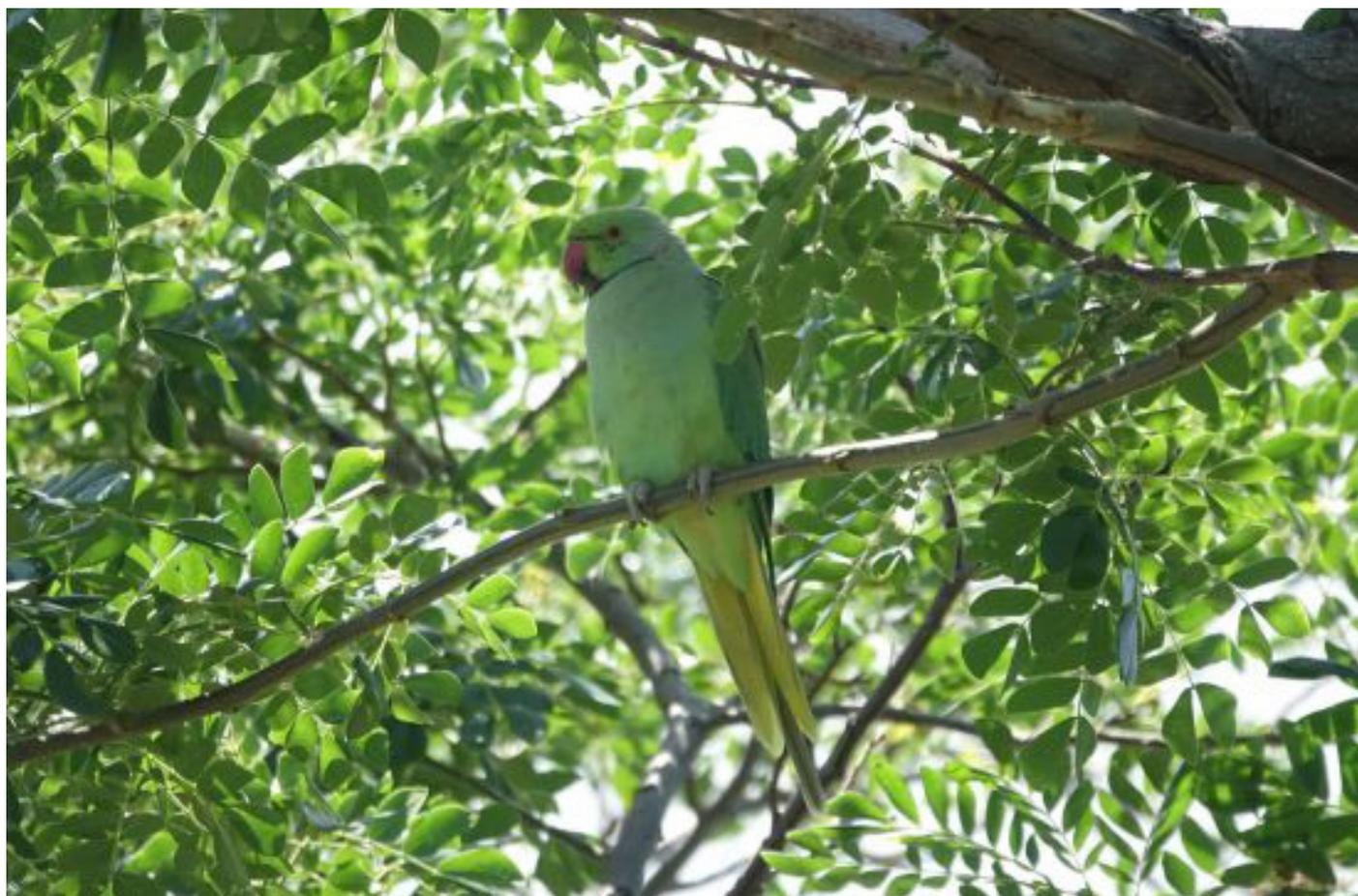


Figure 1 : Perruche à collier perchée à l'ombre d'un arbre (crédit : SEOR - P. FERRET)

Reconnue pour être une espèce fortement invasive, la présence de la Perruche à collier dans le milieu réunionnais peut avoir des impacts délétères d'un

grand nombre d'espèces, dont la Perruche à collier, permettant toutefois aux personnes détentrices de conserver leurs animaux à condition de les déclarer (www.especesinvasives.re).

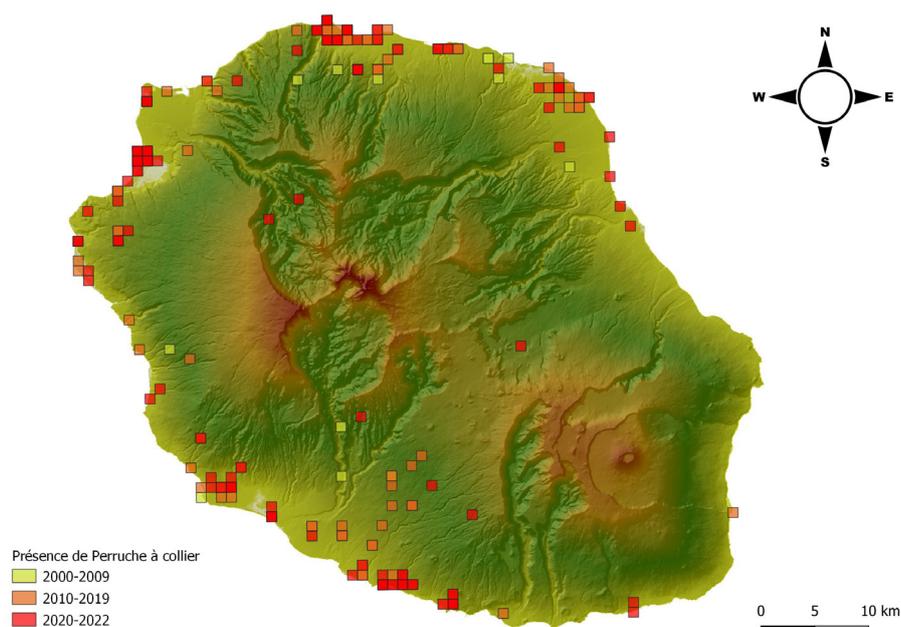


Figure 2 : carte de distribution de La Perruche à collier à La Réunion

La lutte contre la prolifération d'espèces envahissantes émergentes de faune à La Réunion apparait dans la Stratégie Réunionnaise pour la Biodiversité (SRB), déclinée sous forme d'actions dans le Plan Opérationnel de Lutte contre les Invasives (Action n°25, POLI 2019-2022). Par conséquent, les Perruches à collier présentes dans le milieu naturel à La Réunion sont soumises à un arrêté de destruction depuis le 21 juillet 2020. Cette lutte est coordonnée par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB), et depuis 2022 par deux associations : la Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion (SEOR) et Initiative pour la Restauration Insulaire (IRI).

La SEOR lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) depuis très longtemps maintenant, particulièrement contre les rats dans le cadre de la conservation du Tuit-tuit (*Lalage newtoni*). Elle s'implique à présent dans la lutte contre les espèces d'oiseaux exotiques envahissantes. Elle coordonne la lutte contre le Mainate religieux depuis bientôt deux ans (voir Chakouat n°72) et bénéficie aujourd'hui d'un financement européen (FEDER) pour prêter main forte aux structures impliquées dans la lutte contre la Perruche à collier. Sa principale mission autour de ce projet est de prospecter, coordonner et prendre part à la lutte. L'objectif est de localiser les individus, les couples, les éventuels nids et de stopper toute tentative de reproduction. Il est important d'éliminer les individus présents à l'état sauvage avant que la population ne soit trop étendue pour être éradiquée.

La Perruche à collier se rencontre principalement en milieu urbain, dans les parcs boisés.

Si vous apercevez un individu, vous pouvez le signaler à la SEOR (+262 262 20 46 65) ou à IRI (+262 692 24 58 82) en spécifiant le jour et la localisation. Cela aidera à orienter les prospections et vous participerez ainsi à la conservation de la biodiversité réunionnaise. Il est également possible de signaler une espèce exotique envahissante par l'intermédiaire du portail de Groupe Espèces Invasives de La Réunion (GEIR) à l'adresse suivante : <https://www.especesinvasives.re/especes-invasives/faire-un-signalement/>

Les espèces exotiques envahissantes représentent une menace majeure pour la biodiversité, particulièrement sur un territoire insulaire isolé tel que l'île de La Réunion. Elles sont la deuxième cause d'extinction d'espèces au monde car plus de la moitié des extinctions sont liées à leurs effets et une extinction sur cinq leur serait directement imputée. Les coûts économiques des invasions biologiques sont énormes. En France, ils ont été évalués en 2022 à 1,14 milliards d'euros entre 1993 et 2018, et cette estimation est fortement sous estimée car certains coûts sont non monétisables tels que la valeur d'un écosystème dégradé par les EEE. Agir pour prévenir l'installation d'une nouvelle EEE à La Réunion s'avère donc impératif !

Pierrick FERRET

L'incroyable histoire du sauvetage du papangue n°2218

Pris en charge en novembre 2022, c'est avec émotion que nous vous annonçons le relâcher d'un papangue mâle adulte après 5 mois de soins !

Et quels soins !

Ce papangue a malheureusement rencontré une mauvaise personne qui lui a tiré dessus occasionnant une blessure très grave au niveau de sa patte gauche, à savoir une fracture ouverte du tibia avec plusieurs esquilles d'os ainsi qu'une plaie à côté de sa clavicule également du à un impact de plomb.

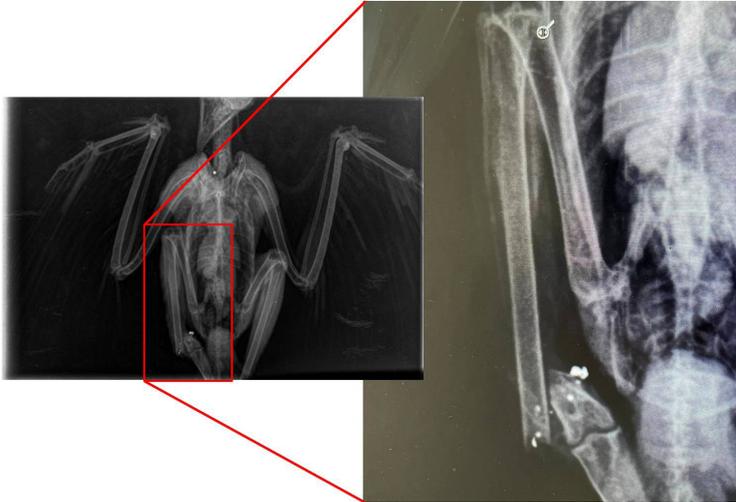


Photo 1 : Radiographie effectuée le jour de sa prise en charge

Ce genre de blessure est très compliqué à soigner... Une amputation n'aurait pas été envisageable sur cette espèce.

Après concertation avec notre vétérinaire référent nous avons pris le parti de tenter l'impossible et nous avons bien fait !

Après un long passage sur la table d'opération, l'os a été remplacé non sans difficulté, et un long nettoyage a été effectué.



Photo 2 : le jour de sa prise en charge

Après cette opération la peur que la patte se nécrose était là mais au fil des jours et des soins nous avons constaté de la mobilité au niveau de ses serres, signe extrêmement positif qui nous a encouragé à poursuivre les soins.

Il aura été 3 mois en caisson avec son attelle ! Puis est venu le moment de lui retirer totalement sa grosse boule de bandage. Patte mobile, utilisation de ses serres mais quelque difficulté pour s'équilibrer car il n'aura pas retrouvé 100% de sa patte au vu de la blessure.

Après la patte vient le moment de vérifier que le plomb au niveau de sa clavicule n'allait pas l'empêcher de voler... suite aux 3 mois de soins en caisson, il aura été 2 semaines en petite volière avant un passage en grande volière pour tester sa capacité de vol. En plus du plomb présent à proximité de sa clavicule, cet oiseau avait perdu une grosse partie de muscle du fait de la contention en caisson.

Test concluant car après plusieurs jours de rééducation, nous l'avons observé traverser la volière en volant en utilisant les perchoirs les plus haut !

Tous les paramètres étant ouverts à son retour en milieu naturel nous avons procédé à son relâcher. Un grand moment de joie après toutes ces incertitudes et tout l'investissement consacré à cet oiseau.



Photo 3 et 4 : le jour de son relâcher

Nous tenons à remercier notre vétérinaire référent qui comme nous a cru à la possible réussite de ce sauvetage, aux bénévoles pour l'aide apportée aux soins, et à cet oiseau qui s'est battu et qui malgré son état désastreux à son arrivée a pu remonter la pente et nous permettre d'effectuer ses soins.

Bon vol à lui !

Julie Tourmetz

VOUS AUSSI PARTICIPEZ

Etre adhérent à la SEOR c'est soutenir financièrement et surtout moralement les actions de l'association en faveur d'une meilleure protection et conservation du patrimoine naturel de La Réunion.



ETRE ADHERENT A LA SEOR :

- Cela permet de recevoir chaque trimestre la lettre d'information, d'être informé, d'assister à une conférence et aux sorties sur le terrain. Vos amis sont, évidemment, les Bienvenus !
- Cela permet de recevoir mensuellement la Newsletter de la SEOR
- Cela permet de rencontrer d'autres amoureux, passionnés, de nature, d'oiseaux et d'espaces ...
- Cela permet d'être informé de l'actualité ornithologique et des enjeux environnementaux qui concernent les espèces de La Réunion.
- Cela vous permet de consulter les rapports publiés par l'équipe de permanents et les documents reçus (dont les lettres d'information de nos comparses ornithologues de Polynésie, de Guyane, de Nouvelle-Calédonie et des Antilles...).
- Cela permet de questionner les permanents sur un problème d'identification, une question d'environnement, un site où observer des oiseaux.
- Cela permet beaucoup d'autres choses... A vous de les solliciter !!!

VOUS POUVEZ VOUS ENGAGER ENCORE PLUS DANS LES ACTIVITÉS DE LA SEOR :

- Proposer de devenir Membre du Conseil d'Administration pour la prochaine A.G.
- Devenir Bénévole, par exemple, aider l'équipe pour le sauvetage des pétrels....
- Devenir Observateur, pour enrichir la Banque d'observation de la SEOR

BULLETIN D'ADHÉSION (à joindre au règlement)

Nom : Prénom : Profession (facultatif) :
Adresse : Code Postal :
Ville :
Téléphone : Email :

Je souhaite recevoir la lettre d'information trimestrielle : par mail ou par courrier postal

Adhésion (cocher la case correspondant à l'adhésion souhaitée) :

- Membre actif tarif réduit (scolaires, étudiants, chomeurs: 10 € / an).....
- Membre actif (20 € / an).....
- Adhésion familiale (20 € / adulte + 2 € / enfant).....
- Membre bienfaiteur (à partir de 40 € / an).....

Nbre d'adultes adhérents : Nbre d'enfants adhérents : Age des enfants :

S'agit-il d'un renouvellement de cotisation : oui ou non

Type de règlement : par chèque ou en espèce



Société d'Études
Ornithologiques
de la Réunion

ADRESSE : 13, ruelle des Orchidées
Saint-André - 97440
TÉL : 0262 20 46 65

www.seor.fr

contact@seor.fr